

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 15 octobre à 6h55

« REFUS DE LA MISERE »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Yann. Vous souhaitez nous parler ce matin des liens entre précarité et isolement relationnel.

CG : Oui, Simon, comme vous le savez dans deux jours, le 17 octobre, c'est la journée internationale du refus de la misère. Depuis sa création, notre association se tient aux côtés des personnes âgées les plus isolées et particulièrement auprès des plus démunies d'entre elles. C'est à ce titre que nous souhaitons témoigner. De plus, tous les travaux réalisés entre 2017 et 2021 par les Petits Frères des Pauvres confirment le lien entre isolement des personnes âgées et précarité. Plus les revenus sont faibles (inférieurs à 1 000€), moins on a de contacts avec son voisinage, avec les commerçants et plus le sentiment de solitude est exacerbé. Plus les revenus sont faibles, moins on s'investit dans le secteur associatif. Plus les revenus sont faibles, moins on se préoccupe de sa santé, moins on se soigne et plus les inégalités en santé se creusent. En fait, moins l'on peut s'autoriser à se projeter vers un projet de vie épanouissant.

RCF : faites-vous une différence entre pauvreté et précarité ?

CG : Alors s'il le faut, rentrons dans les définitions ! La pauvreté c'est la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels, culturels ou de position sociale. La pauvreté est multidimensionnelle. Elle condamne à survivre péniblement au jour le jour. Elle accentue un sentiment de honte, d'isolement, de repli sur soi, ce qui renforce à son tour la vulnérabilité et la précarité des personnes. La précarité, elle, renvoie à la perte d'une ou de plusieurs sécurités qui permettent d'avoir un certain équilibre et d'assumer des obligations familiales et sociales tout en jouissant des droits fondamentaux. La précarité est le résultat d'un enchaînement d'expériences et de ruptures qui débouchent sur des situations de fragilisation. Elle installe les personnes dans une insécurité quotidienne et limite leurs capacités à rebondir face aux péripéties de l'existence.

Mais laissons peut-être la parole à deux personnes que nous accompagnons.



A Thomas tout d'abord qui est âgé de 60 ans et qui nous dit : *« On est payé le six avec l'Allocation Adulte Handicapé, je suis adulte handicapé et la dernière semaine, en général, je ne mange pas. Entre le loyer, les charges, etc., à la fin il ne reste plus rien. En plus ils ont baissé les APL. »*

Écoutons encore Denise qui est âgée de 81 ans et qui nous dit : *« J'y arrive parce que je me prive. Comme là je fais une liste de courses, je prends les choses pas trop chères. »*

Si ces situations vous révoltent autant que nous, si vous vous refusez la misère et l'exclusion qui va avec, rejoignez l'action des Petits Frères des Pauvres !